Mairie de
SAINT-FRONT
****

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze du mois de décembre à dix-neuf heures, en application de l'article L,2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint-Front.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Jean-Pascal BLANCHON – Jean-Marc BOULLET - Sébastien CHARRIAUD – Mathilde COLLIGNON - Emilie CZAJKA – Catherine MESNARD et Nadine ROCHE.

Excusés : Marie-Thérèse CHARRIERE (pouvoir à Sébastien CHARRIAUD) ;
Benoît ROUSSILLON (pouvoir à Jean-Marc BOULLET).
Freddy POUPIN (sans pouvoir),

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

BAIL EMPHYTEOTIQUE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande de M. et Mme Jean-Luc DEDIEU sur la possibilité de contractualiser un bail emphytéotique portant sur une partie de la voie communale cadastrée n° 203 et d'une longueur de 30 m approximativement. Cette portion de voie dessert exclusivement leur propriété.

Pour information, la durée d'un bail emphytéotique peut atteindre 99 ans et ne doit pas être inférieure à 18 ans.

Les preneurs, M. et Mme DEDIEU bénéficieront d'un droit de jouissance sur les lieux, plus étendu que celui du locataire ordinaire ; ils pourront entreprendre n'importe quels travaux et améliorations qui deviennent par la suite la propriété du bailleur, à savoir la commune de Saint-Front.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec une abstention et sept voix pour, **valide le principe de création d'un bail emphytéotique** après avoir obtenu des informations complémentaires auprès d'un cabinet notarial pour définir les modalités de ce bail avant un prochain vote qui sera inscrit devant le Conseil municipal suivant.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- Monsieur le Maire remercie vivement l'association **Association truck miniature 16** pour l'organisation du Téléthon des 3 et 4 décembre 2021 sur le territoire de la commune de Saint-Front.

Emily, trésorière de cette association le remercie, et également remercie les bénévoles qui ont aidé durant ces deux jours. Elle fait part que les gens étaient contents de voir défiler les camions entre Saint-Front et Aunac. Les repas et les dons ont permis d'obtenir une somme de 800 €.

2- Suite à l'instauration d'une cotisation annuelle à payer par les associations lors de la location de la salle des fêtes, il avait été demandé à M. le Maire si un sous-compteur électrique pouvait être installé. Un devis a été demandé et a été envoyé. Il est de 470 €. M. le Maire a procédé à un contrôle lors de la manifestation du Téléthon et pour trois jours, c'est un montant approximatif de 200 € pour la consommation d'électricité et d'eau.

3 - Voyage scolaire : le marché de Noël qui devait se dérouler dans les locaux de l'EPHAD Saint-Marthe a été annulé en raison du virus Omicron. L'APE a remercié les donateurs ayant apporter leur contribution pour l'organisation du voyage scolaire en février 2022.

4 - Le logement communal est isolé.

5 - M. le Maire annonce le décès de la maman de Marie-Thérèse CHARRIERE. Une carte de condoléances de la part de l'équipe municipale lui a été adressée.

6 - M. le Maire félicite et remercie l'équipe qui rédige la Gazette communale. Cette dernière a été distribuée.

En l'absence d'autres questions, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance à .19 h 50

_____